

PRÉSENTATION DE LA PROCÉDURE D'ANALYSE APPROFONDIE DES CURSUS

1. INTRODUCTION

Le Bureau qualité pilote une démarche d'analyse approfondie qui dans le but d'évaluer et d'améliorer la qualité des cursus offerts à l'UniNE. Les objectifs de l'analyse sont les suivants :

- Identifier les points forts du cursus et les aspects à améliorer
- Documenter l'insertion professionnelle des diplômées et diplômés
- Promouvoir et assurer l'amélioration continue du cursus et son attractivité

La démarche implique la participation d'un groupe de travail constitué de représentantes et représentants de l'ensemble des corps. Elle repose principalement sur le recueil et l'analyse de données statistiques et d'enquêtes de satisfaction. Les données recueillies et les analyses entreprises sont adaptées aux enjeux particuliers relatifs aux cursus, dans le but de fournir aux groupes de travail les informations les plus pertinentes et les plus utiles.

2. PÉRIODICITÉ

Sur une période de dix ans, l'ensemble des cursus doivent faire l'objet d'une analyse approfondie. Le BQ tient à jour et met à disposition un calendrier. À la fin de chaque période de dix ans, le BQ contacte le rectorat pour établir un nouveau calendrier, en collaboration avec les décanats.

3. DÉROULEMENT

3.1 Prise de contact et ouverture de la procédure

Le Bureau qualité (BQ) prend contact avec le décanat de la faculté concernée (ou les décanats, pour les cursus interfacultaires) ainsi qu'avec les responsables de cursus¹. Une présentation succincte de la procédure par le BQ a lieu lors d'une séance du conseil de faculté (environ 10 minutes). Les responsables de cursus sont alors invité-e-s à constituer un groupe de travail dont la composition est la suivante :

- la ou le responsable du cursus
- au moins une représentante ou un représentant du corps professoral
- au moins une représentante ou un représentant du corps intermédiaire
- au moins une représentante ou un représentant du corps étudiantin
- une représentante ou un représentant du BQ (quality manager)

Une représentante ou un représentant de l'administration décanale (adjoite ou adjoint ou conseillère ou conseiller aux études) est invité-e à se joindre à la première séance du groupe de travail.

3.2 Définition des questions prioritaires et recueil de données

Le BQ contacte les membres du groupe de travail pour les convier à une première séance. Cette séance permet de discuter des questionnements auxquels l'analyse devra permettre de répondre et des aspects spécifiques au cursus qu'il s'agira de prendre en compte. Au terme de la séance, les participantes et participants conviennent des informations à recueillir, de la forme des enquêtes et d'un calendrier.

Suite à la séance, le BQ rédige une synthèse comprenant un plan d'évaluation. Le plan d'évaluation précise qui doit être consulté au moyen d'enquêtes (p.ex. étudiant-e-s, diplômé-e-s, personnes en situation d'échec ou d'abandon, enseignant-e-s, personnes externes, etc.), sur quels objets, de quelle manière et à quel moment. Le plan indique également les éventuels documents et indicateurs à recueillir et à examiner en plus de ceux qui figurent dans la liste ci-après. Le BQ annexe à la synthèse des propositions de questionnaires ainsi que, le cas échéant, d'éventuels guides d'entretiens ou autres informations sur les enquêtes. La synthèse est envoyée au groupe de travail par e-mail, pour éventuelles corrections et ratification.

Le BQ procède au recueil de données. Il produit ou collecte un ensemble d'indicateurs, envoie les questionnaires d'enquête, mène éventuellement des entretiens, rassemble les autres indicateurs. Les indicateurs et données comprennent au moins :

- Statistiques sur 10 ans présentant l'évolution des effectifs dans le cursus, la proportion H-F, la provenance des étudiantes et étudiants, la durée moyenne des études, le nombre et le taux de réussite, d'abandon et d'élimination. Les statistiques sont produites par le BQ à partir d'IS-Academia.

¹ Si la responsable ou le responsable de cursus est en congé et n'a pas désigné de suppléant-e, le BQ prend contact avec la direction de l'institut pour mener à bien la procédure.

- Indications sur le taux de remplissage des descriptifs d'enseignement et sur la formulation des acquis de formation.
- Statistiques sur la fréquentation des enseignements offerts dans le cadre du cursus. Les statistiques sont produites par le BQ à partir d'IS-Academia.
- Compilation des éléments d'appréciation du SACAD et du VR Enseignement sur les plans d'étude du cursus durant les 10 dernières années (les commentaires sont établis annuellement à l'intention du rectorat). La compilation est fournie par le SACAD au BQ.
- Quantification des réponses obtenues à l'affirmation « Cet enseignement s'inscrit de façon cohérente dans mon plan d'études » pour l'ensemble des enseignements offerts dans le plan d'études, à l'exception des enseignements optionnels « libres ». Cette affirmation est présente dans le questionnaire d'évaluation des enseignements par les étudiantes et étudiants depuis 2019-2020. La quantification est fournie par le SEP au BQ.
- Enquêtes par questionnaire (ou, dans des cas particuliers, par entretien) auprès des étudiantes et étudiants ainsi que des diplômées et diplômés
- Résultats des « exit surveys » depuis 2022, résultats tirés de l'enquête OFS EHA 2021 et 2023 si pertinent

3.3 Analyse et plan de développement

Le BQ rédige une synthèse des résultats (présentation des données quantitatives sous forme de graphes, résumé des réponses qualitatives obtenues par le biais des enquêtes). Lorsque la synthèse est terminée, le BQ convie les membres du groupe de travail à une deuxième séance.

Les membres du groupe de travail reçoivent la synthèse des résultats ainsi que les résultats bruts au moins une semaine avant la séance. La séance a pour but de discuter des résultats et de leur présentation dans la synthèse. L'interprétation des résultats sert de base à l'élaboration d'un plan de développement du cursus. Au terme de la séance, les participantes et participants conviennent d'un ensemble d'actions à mettre en œuvre dans les années à venir pour assurer la qualité du cursus et procéder à son amélioration continue. La séance est également l'occasion d'évoquer le nom de personnes qui seront sollicitées en qualité d'expertes (cf. point suivant).

Après la séance, le BQ consigne le plan de développement par écrit. Le plan de développement présente les objectifs à atteindre, les actions à mettre en œuvre, les responsabilités des parties prenantes, les indicateurs de réussite et les échéances à respecter. La synthèse de la première séance avec le plan d'évaluation, la synthèse des résultats (révisée sur la base des discussions ayant eu lieu lors de la deuxième séance) et le plan de développement sont assemblés pour constituer le rapport d'analyse. Le rapport est envoyé au groupe de travail par e-mail, pour éventuelles corrections et adoption.

3.4 Expertise interne et externe

Le BQ contacte deux personnes proposées par le groupe de travail pour expertiser le rapport :

- Une experte ou un expert interne, dans la mesure du possible une professeure ou un professeur de la faculté qui n'enseigne pas dans le cursus ;
- Une experte ou un expert externe, dans la mesure du possible une ou un responsable de cursus d'une autre université suisse (voire d'une université étrangère).

Lorsque les personnes ont accepté d'expertiser le rapport, celui-ci leur est envoyé par e-mail. Les expertes et experts disposent en principe d'un mois à compter de la réception du rapport pour

rédiger une expertise dans laquelle sont formulés des commentaires critiques sur la démarche, les analyses, l'interprétation des résultats et le plan de développement.

Les expertises sont transmises par le BQ aux membres du groupe de travail, par e-mail. Les membres du groupe de travail sont invité-e-s à se positionner en envoyant un e-mail au BQ avec copie à l'ensemble des autres membres du groupe de travail. La prise de position attendue est l'une des trois suivantes :

- Après avoir pris connaissance des rapports d'expertise, j'estime qu'aucune révision du rapport d'analyse n'est nécessaire.
- Après avoir pris connaissance des rapports d'expertise, j'estime que des modifications mineures doivent être apportées au rapport d'analyse. Les propositions de modifications sont effectuées directement dans le rapport, en utilisant le mode 'suivi des corrections' dans Word, et envoyées par e-mail.
- Après avoir pris connaissance des rapports d'expertise, j'estime que des modifications substantielles doivent être apportées au rapport d'analyse. Une séance du groupe de travail est nécessaire pour en discuter.

Si le groupe de travail convient qu'une séance est nécessaire, le BQ s'occupe de l'organiser. Autrement, le BQ procède aux éventuelles corrections demandées.

3.5 Prise de position du rectorat et fin de la procédure

Le BQ annexe les expertises au rapport et l'envoie au décanat de la faculté concernée. Le décanat en prend connaissance et préavise le plan de développement à l'attention du rectorat. Le rectorat prend connaissance du rapport et du préavis du décanat lors d'une séance hebdomadaire. Il prend l'une des trois décisions suivantes :

- Le rectorat accepte le plan de développement sans modification ;
- Le rectorat accepte le plan de développement avec modifications ; une liste de modifications est jointe à la décision ;
- Le rectorat refuse le plan de développement ; il donne des indications au groupe de travail sur la suite attendue (révision du plan de développement, recueil de données supplémentaires, etc.).

La décision du rectorat est communiquée à la responsable ou au responsable de cursus, avec copie au décanat et au BQ. Le BQ annexe la décision au rapport. La version finale du rapport est envoyée à la responsable ou au responsable de cursus et au décanat par le BQ. La responsable ou le responsable de cursus est chargé-e de transmettre le rapport à l'ensemble des enseignantes et enseignants qui interviennent dans le cursus, pour leur information.

3.6 Suivi

La responsable ou le responsable de cursus est chargé-e de piloter la mise en œuvre du plan de développement. Si la responsabilité du cursus passe à une autre personne, la responsable ou le responsable informe la personne qui lui succède de l'état d'avancement du plan de développement et lui transmet la responsabilité du pilotage. Deux suivis du plan de développement sont effectués, le premier 3 ans après la fin de la procédure, le second 6 ans après. Le suivi se fait de la façon suivante :

- Envoi d'un e-mail par le BQ à la responsable ou au responsable de cursus pour demander un rapport de suivi, avec copie au décanat ;

- Le BQ réceptionne le rapport, le lit et le transmet au rectorat avec des commentaires ;
- Le rectorat accuse réception du rapport et émet, au besoin, des recommandations / demandes pour la suite ;
- Le BQ transmet à la responsable ou au responsable de cursus la réaction du rectorat, avec copie au décanat.

Si le suivi fait émerger des points problématiques, le rectorat prend contact avec la doyenne ou le doyen de la faculté concernée ainsi qu'avec la ou le responsable de cursus, pour convenir d'une réunion afin d'en discuter.

ANNEXE : CALENDRIER 2021-2030

Année	Faculté	Cursus
2021	FLSH	Master en études muséales Master en sciences sociales Master en sciences cognitives (interfacultaire) Formation doctorale (2021-2023)
2022	FLSH	Master en lettres et sciences humaines Master en sciences historiques Master bilingue en histoire (avec UniLU)
2023	FS	Bachelor en biologie Bachelor en biologie et ethnologie Bachelor en systèmes naturels Master en biologie Master en hydrogéologie et géothermie + Master en biogéosciences (piloté par l'Unil)
2024	FSE	Bachelor en sciences économiques Master en finance Master en économie appliquée Master en management général pour les non-économistes Master en développement international des affaires
2025	FS Interfac	Master en psychologie, orientation psychologie du travail et des organisations + Accréditation médecine (piloté par UniL) Formations en sport : piliers FLSH bachelor et master Sciences et pratiques du sport, Bachelor en sciences et sport, Bachelor en économie et sport, Bachelor en management et sport
2026	FS	Bachelor en mathématiques Bachelor en sciences des données Master en mathématiques Master en statistique Master en informatique (avec UniBE et UniFR) + Accréditation pharmacie (piloté par UniGE)
2027	FD	Bachelor en droit Master en droit Master of Law bilingue (avec UniLU) Master of Law bilingue en droit comparé de la santé (avec King's College London et Université Paris V Descartes) Double Master of Law (avec King's College London)
2028 + 2029	FLSH	Bachelor en lettres et sciences humaines Certificat d'études françaises Diplôme pour l'enseignement du français langue étrangère Master en logopédie + Master en ethnomusicologie (piloté par UniGE)
2030	FSE	Master en innovation (interfacultaire) Master en journalisme et communication